



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES SERVICE GENERAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

APPEL A CANDIDATURE N° **004** /2021 /OTR/CG/CSG/DRHFP

Dans le cadre de l'opération du recensement fiscal général géolocalisé en région en collaboration avec les maires des communes, l'Office Togolais des Recettes (OTR) lance un appel à candidatures pour le recrutement des « Agents Recenseurs » dans les conditions ci-après :

CONDITIONS A REMPLIR

- Etre de nationalité togolaise ;
- Résider dans la commune pour laquelle on postule ;
- Etre âgé de trente-cinq (35) ans au maximum le 1^{er} janvier 2021 ;
- Avoir au moins un BAC II ou tout diplôme équivalent ;
- Maitriser parfaitement l'outil informatique ;
- Avoir une expérience dans la collecte des données surtout à l'aide d'une tablette ;
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Etre un pair éducateur en matière fiscale ou membre du club des amis de fisc ou encore avoir participé au programme ATENS (Avançons Tous Ensemble) serait un atout.

Les termes de référence du présent avis d'appel à candidatures peuvent être retirés de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h 30, tous les jours ouvrables dans les divisions des impôts (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong) ou téléchargés sur le site web de l'OTR www.otr.tg.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par le présent appel à candidatures doivent adresser sous pli fermé à Monsieur le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) :

- Une lettre de candidature datée et signée ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé mentionnant les noms et prénoms, l'adresse téléphonique et électronique du candidat ;
- Une copie du certificat de nationalité ;
- Une copie de la preuve du niveau requis et une attestation des titres et expériences évoqués ;
- Une quittance de 2000 FCFA payable dans les divisions des impôts (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong).

PS

L'enveloppe portant, à l'extérieur au recto, uniquement la mention « **Agent recenseur suivi du nom de la commune pour laquelle vous postulez** » et contenant les pièces exigées, est déposée contre récépissé à la division des impôts de la région de ressort aux heures suivantes : 07H30 à 12H00 et 14H30 à 17H00, tous les jours ouvrables et ce au plus tard le 25 JUIN 2021.

**NB : -Chaque candidat ne peut postuler que pour une seule commune à la fois sous peine d'être éliminé ;
-La durée du recensement dans chaque région sera de six (6) semaines.**

Office Togolais des Recettes (OTR), 41, Rue des Impôts, Immeuble OTR,
BP : 20823, Tél. : 22 53 14 00, Site web : www.otr.tg

Lomé le 01 JUIN 2021


Le Commissaire Général pi
Philippe Kokou B. TCHODIE